



# L'INTERCOMMUNALE N°4

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE



CCHVC : 2013 - 2023

10 ans déjà!

CHEVREUSE • CHOISEL • DAMPIERRE-EN-YVELINES • LE MESNIL-SAINT-DENIS  
LÉVIS-SAINT-NOM • MILON-LA-CHAPELLE • SAINT-FORGET  
SAINT-LAMBERT-DES-BOIS • SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE • SENLISSE



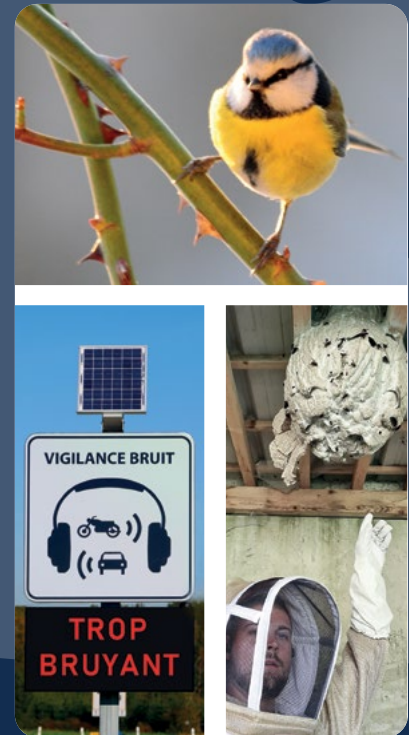
## CULTURE ET SPORT

Nos rendez-vous  
incontournables  
en 2024



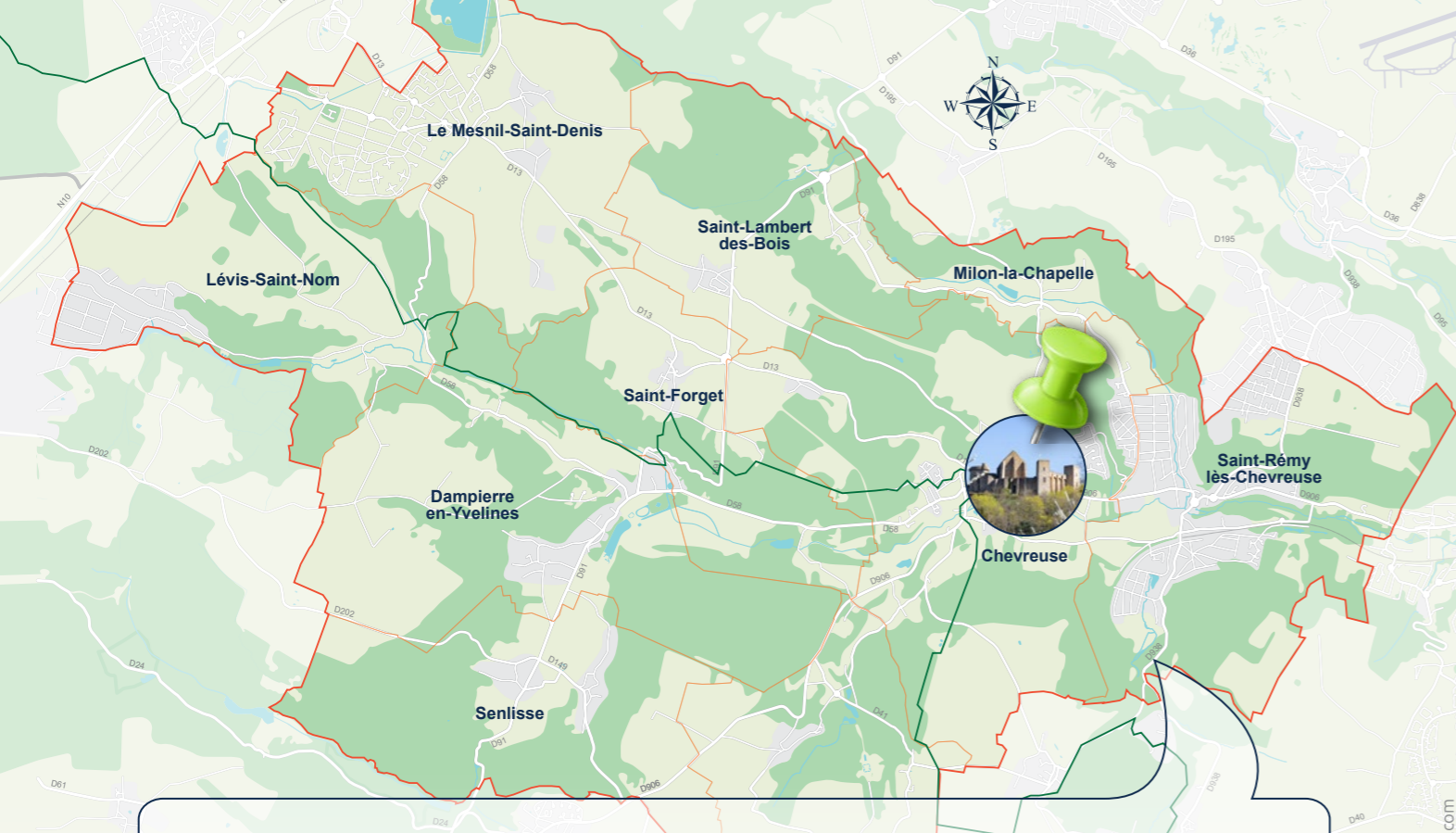
## VERS DES MOBILITÉS DURABLES

De nouveaux tronçons  
bientôt réaménagés



## ENVIRONNEMENT

Des mésanges  
pour lutter contre les  
chenilles urticantes



## LA CCHVC au château de la Madeleine

L'équipe de la CCHVC a emménagé dans ses nouveaux locaux situés dans la basse-cour du château de la Madeleine à Chevreuse.

À son bord (de gauche à droite): **Isabelle Vinçonneau**, responsable administrative et financière, **Peter van Bussel**, responsable du service technique, et **Lola Goncalves**, agent administratif.



© J.B. Carto - www.jbcarto.com

## L'INTERCOMMUNALE N°4 HIVER 2023

Bulletin communautaire édité par la CCHVC | ISSN 2823-6890

Tirage : 13 200 exemplaires.

Directrice de la rédaction : Anne Grignon

Comité de rédaction : Cédric Chauvierre, Peter van Bussel, Marie Guerre

Crédits photos : Marie Guerre, JB Carto, Société DGF 78, Bernard Boutouyrie,

Baptiste Perrin, Peter van Bussel

Conception graphique : Carole Mizrahi - effet-immédiat.com

Impression : INOV Les Essarts-le-Roi sur papier certifié PEFC 100%

© 2023 CCHVC. Tous droits réservés.



## CONTACT & ACTUS

[www.cchvc.fr](http://www.cchvc.fr)



## ÉDITO

Madame, Monsieur,

Créée en 2013, la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) a fêté cette année ses 10 ans. Composée de 10 communes historiques du Parc naturel régional (PNR), elle a vocation à mutualiser certains services entre communes et conduire des actions, aux côtés du Parc, en faveur de la préservation et la valorisation de notre cadre de vie exceptionnel.

C'est ainsi que conformément à la loi, la CCHVC se dotera prochainement d'un Plan Climat Energie Territorial (PCAET), une démarche de planification stratégique et opérationnelle de l'action « énergie air climat » sur le territoire dans le cadre des objectifs de la France en matière de neutralité carbone.

La mise en œuvre du schéma directeur cyclable se poursuit avec plusieurs travaux d'aménagement et un maître d'œuvre a été recruté pour définir et suivre les travaux sur l'ensemble des itinéraires dont les premiers seront aménagés en 2024.

Les bornes de recharge électrique ont fait l'objet d'un changement d'exploitant afin de gagner en ergonomie.

Afin de lutter contre la prolifération des frelons asiatiques, la Communauté de communes continue à financer la destruction des nids à hauteur de 50%

et met à disposition des habitants volontaires des nichoirs à mésanges pour lutter contre les chenilles processionnaires du chêne et du pin.

L'expérimentation des radars acoustiques positionnés actuellement à Saint-Lambert-des-Bois se poursuit également avec l'homologation en cours d'appareils proposés par deux industriels.

C'est enfin avec un très grand plaisir que nous accueillerons à nouveau les événements culturels et sportifs de l'intercommunalité : le Festival à Toute Heure, le Salon du Livre de Jeunesse Lireval, la Récré des 4 Châteaux, ainsi que la **2<sup>e</sup> édition de la fête du vélo, le 16 juin prochain**, dans la perspective de l'accueil exceptionnel des épreuves olympiques de cyclisme sur route les 3 et 4 août 2024 dans notre vallée.

Je vous souhaite une bonne lecture et, en cette période hivernale, de belles et chaleureuses fêtes de fin d'année !

Anne GRIGNON

Maire de Lévis-Saint-Nom

Présidente de la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse



## SOMMAIRE

04 | CULTURE Lireval et Festival à toute heure

05 | SPORT "Faites du vélo", Récré des 4 Châteaux

06 | MOBILITÉS Aménagements réalisés et en cours

08 | ACTUS France Services, charte PNR, ...

10 | FINANCES Taxe foncière

10 | MUTUALISATION Des projets en commun

11 | CCHVC 2013-2023 10 ans déjà !

11 | CONSEIL COMMUNAUTAIRE Délibérations



« Entraînez-vous bien afin de participer aux événements sportifs liés aux Jeux Olympiques organisés sur les communes de notre territoire. Aiguiser vos esprits afin de résoudre les énigmes de Lirenval. Et enfin, prenez vos vélos pour aller fêter tous ensemble en musique les 25 ans du festival à toute heure. »

*Cédric CHAUVIERRE, Vice-Président en charge du Sport, de la Culture et de la Communication*

## LIRENVAL se pare de mystère...



Du 18 au 23 mars 2024  
www.lirenval.com

Les amateurs de suspense n'ont qu'à bien se tenir : le thème de l'édition 2024 de Lirenval sera « **Enquêtes, Secrets, Énigmes** ».

Comme chaque année, elle aura lieu en mars, à **Chevreuse** : les 21 et 22 pour les rencontres, le 23 pour le Salon du Livre.

Environ 25 auteurs et illustrateurs jeunesse rencontreront 128 classes réparties dans 27 écoles, dont 16 de la CCHVC. S'y ajouteront plusieurs rencontres avec des élèves de 4 collèges, à l'hôpital de pédiatrie et de rééducation de Bullion ainsi qu'à l'ITEP de Trappes. En tout, quelques **4 000 élèves** bénéficieront du programme.

Le Salon aura une fois encore de quoi ravir les curieux et férus de lecture :

en plus des auteurs jeunesse, il accueillera 5 auteurs de la catégorie adulte, entre 40 et 50 exposants et 3 librairies. Plusieurs animations viendront rythmer le programme, dont un concours de lecture à voix haute ouvert à tous les élèves ainsi qu'une œuvre collective. Il se terminera par un spectacle de lecture musicale du roman « L'île haute » par Valentine Goby, son auteure et invitée d'honneur de cette édition.

Et surprise cette année : un événement nouveau, sur une autre commune de la CCHVC encore à déterminer, réunira tout particulièrement les collégiens autour de la **thématique juridique et policière**. Affaire à suivre...

## LE FESTIVAL À TOUTE HEURE fête ses 25 ans



Du 8 mars au 6 avril 2024  
www.jazzatouteheure.com

« Nous programmons des retrouvailles au cœur d'un paysage philharmonique.

Nous écoutons, nous rions, nous vivons. Les voix, les notes, les instruments dessinent des touches de couleur à longue portée.

Une clé de sol, notre clé des champs, nos 25 ans, ouvrent sur vous une porte lumineuse.

Vous vous y engouffrez voluptueusement, un air de rien dans la tête. Et si une fois encore, et si une fois de plus...

25 ans après, nous sommes Jazz à toute heure, mais pas que, mais pas que...

Nous n'avons ni territoire, ni certitude, nous n'avons que des frissons, et nous voulons qu'ils soient des frissons de plaisir.

Un frisson tu le partages, tu le donnes, un frisson tu ne le reprends pas, il est gravé sur ta peau, dans ta mémoire, tu ne t'en souviens pas, tu le revis.

C'est cette musique que tu écoutes à l'infini, cet air qui t'obsède dès le matin, ce rythme qui te possède à l'envi, ces notes que tu découvres dans le premier souffle de l'artiste.

Nous voulons donner un sens à nos vies, un sens musical.

25 ans après, nous sommes Jazz à toute heure, mais pas que, mais pas que...

Nous affirmons aujourd'hui que la musique ne dort jamais, qu'elle palpite au plus profond de notre être, qu'elle agite au tréfonds de notre cerveau l'indécible désir d'une communion sensuelle, houleuse.

Un festival de souvenirs ne nous empêche en rien de voir devant nous déferler des morceaux choisis, de goûter avec vous l'écume de la musique, et de contempler, assis sur un banc, l'immensité bleue des bonheurs à venir. Jazz à toute heure, 25 ans après, et bien on ose toujours ! »

**Michel Bocage-Marchand**  
Directeur du Festival à toute heure

## AGENDA SPORTIF 2024

- 17 mars  
**Récré des 4 Châteaux**  
au Domaine Saint-Paul
- 27 et 28 avril  
**La Jean Racine**, grande fête du vélo francilienne
- 16 juin  
**Faites du vélo 2<sup>e</sup> édition**
- 3-4 août  
**épreuves de cyclisme sur route des JO** à travers plusieurs communes de la CCHVC
- 22 septembre  
**Trail des Sources de l'Yvette** à Lévis Saint-Nom

Consultez les sites des mairies pour un programme détaillé des manifestations sportives.

## LA RÉCRÉ DES 4 CHÂTEAUX une 8<sup>e</sup> édition le 17 mars

Quelques 930 enfants inscrits : encore une belle victoire des enfants et des écoles de la vallée de Chevreuse le 12 mars dernier après 4 ans d'absence. La désormais célèbre Récré leur donne de nouveau rendez-vous le 17 mars prochain pour la remise en jeu du trophée gagné par l'école Jean Moulin de Chevreuse.



## La « Faites du vélo » revient pour sa 2<sup>e</sup> édition dimanche 16 juin 2024

Suite au succès de notre tout premier événement sportif intercommunal, la « Faites du vélo » est reconduite en même lieu et place le 16 juin prochain. A savoir, le parking de la Maison Claude Génot à Chevreuse.

Le programme, qui avait convaincu petits et grands, est encore en cours de réflexion mais sera sensiblement le même : **plateau d'éducation routière, réparation et gravage de vélo, freestyle sur airbag, piste de draisienne et mini BMX, animation trottinette freestyle, maxi skate park, show BMX et freestyle, le tout sur fond d'animation DJ**. Et toujours des espaces de convivialité et de quoi se restaurer avec des food trucks.

Une **convergence à vélo** sera de nouveau organisée au départ de chaque commune de la CCHVC.

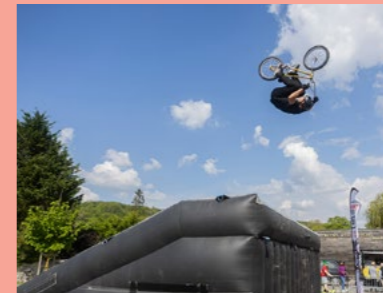
En parallèle, des interventions seront organisées dans les écoles de nos communes dans le but de développer le savoir rouler à vélo.

veloenvalleedechevreuse.fr

© Lens Production



© Marie Guerre



# MOBILITÉS DURABLES

## LIAISONS DOUCES De nouveaux aménagements

Pour rappel, la CCHVC s'est dotée d'un outil de programmation et de planification stratégique définissant sa politique cyclable pour les années à venir : **le Schéma directeur cyclable** (voir les précédents numéros de l'Intercommunale).

Après l'aménagement du chemin Jean Racine depuis le carrefour du Roi de Rome jusqu'à la D46 reliant Saint-Lambert et Milon-la-Chapelle (①), puis le chemin de Bellepanne entre Lévis-Saint-Nom et Le Mesnil-Saint-Denis (②), suivi par l'aménagement de la montée de la Butte des Buis à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (③) inaugurée en mai dernier, suivront les réaménagements des tronçons suivants :

- Véloscénie - bretelle CR15 depuis le hameau de la Ferté (Choisel) jusqu'à la D24 (④)
- Axe nord-sud depuis Saint-Lambert-des-Bois via le hameau de Trotigny (Chevreuse) à Grand Maison (Saint-Forget) (⑤)
- Axe est-ouest depuis Le Mesnil-Saint-Denis via Grand Maison jusqu'à Chevreuse (⑥)
- Lévis-Saint-Nom entre la RD58 et l'école
- Rue Ditte à Saint-Rémy-lès-Chevreuse : en cours d'expérimentation depuis l'été 2023. Aménagement d'une voie cyclable et piétonne (⑦).

### ① Saint-Lambert vers carrefour Roi de Rome



### ③ Butte des Buis (Véloscénie) Saint-Rémy-lès-Ch.



### ② Lévis-Saint-Nom au Mesnil - Chemin de Bellepanne



### ④ Véloscénie CR15 Hameau de la Ferté (Choisel)



### ⑥ Chevreuse vers Le Mesnil-Saint-Denis



### ⑤ Saint-Lambert - Trotigny - Saint-Forget



### ⑦ Rue Ditte



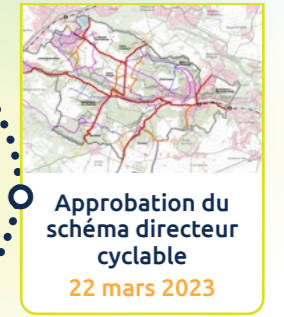
© Baptiste Perrin (photos 1, 2 et 6), Marie Guerre (3a et 7), Peter van Bussel (3b, 4, 5 et 6)

## 2013-2023 10 ans déjà !

La Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse fête ses 10 ans cette année.

Elle est née, en 2013, de la volonté conjointe de l'État et des élus locaux de créer et développer un projet de territoire à l'échelle de 10 communes historiques du Parc naturel régional. Ses ambitions : préserver notre cadre de vie remarquable, développer les mobilités douces, renforcer son attractivité économique, accompagner ses mutations technologique et écologique.

Voici, en images, les étapes qui ont marqué son histoire.

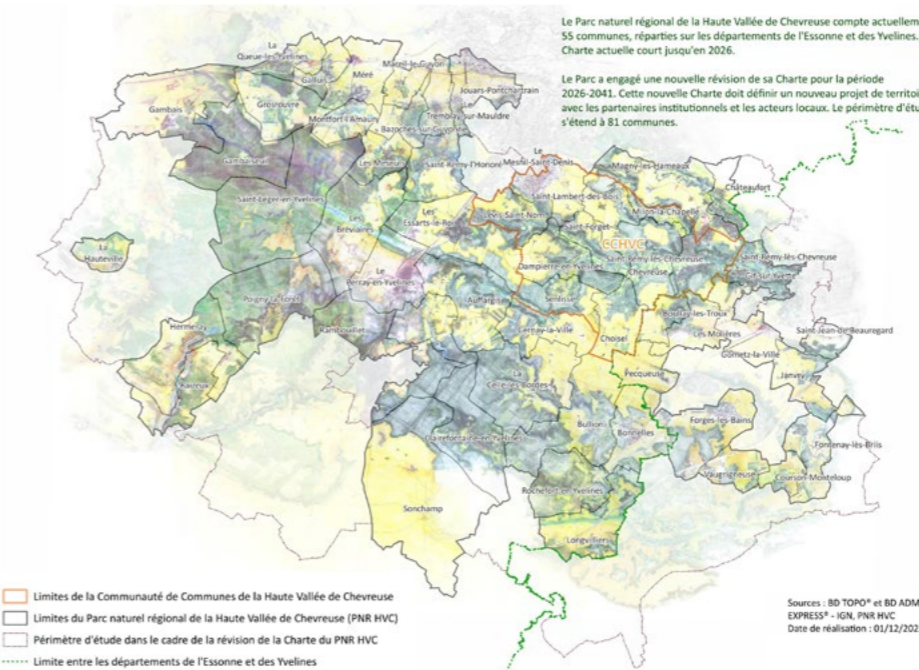


## PNR/CCHVC Qui est qui ?

Le **PNR**, comme tout Parc naturel régional, a été créé afin de protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités et d'y organiser un développement durable dans le respect et la valorisation du patrimoine naturel et culturel. Espace ouvert à tous, il regroupe un ensemble de sites remarquables naturels, culturels ou historiques. Il a des compétences techniques affirmées, compte des spécialistes dans le domaine de l'environnement, de l'urbanisme ou encore des liaisons douces.

On a tendance à confondre les deux. Pourtant, le PNR et la CCHVC, bien que couvrant une partie du même Territoire, sont bien deux entités distinctes, aux missions et modes de fonctionnement bien différents.

La **CCHVC** est un EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale). Elle rassemble les 10 communes formant le cœur historique du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Elle est pilotée par un Conseil Communautaire réunissant 35 élus des 10 communes. Elle exerce des « compétences » choisies par les communes ou définies par la loi : **développement économique, ordures ménagères, transports, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, liaisons douces d'intérêt communautaire, plan climat, schéma directeur cyclable, très haut débit, événements culturels d'intérêt communautaire, etc.**



## EN CHIFFRES

- Le PNR**
- 34 sites classés et inscrits
  - 1743 édifices patrimoniaux
  - 1852 espèces protégées
  - 250 km de rivière
  - 53 communes
  - 64 616 hectares de superficie
  - 44% de forêt
  - 273 agriculteurs
  - 42% de surface agricole
  - +10 000 entreprises et commerces
  - 114 000 habitants
  - 750 km de chemins banalisés
  - 190 km de pistes cyclables et liaisons douces
- La CCHVC**
- 10 communes
  - 25 750 habitants
  - 40 musées et lieux historiques à visiter
  - 35 restaurants/bars
  - 30 lieux d'hébergement
  - 35 délégués élus et 6 suppléants
  - 9 commissions
  - 3 salariés



## ACCUEIL FRANCE SERVICES Une offre à proximité de chez vous



L'Agence postale et l'accueil France Services, installés dans la mairie de Chevreuse, ont officiellement été inaugurés le 24 avril dernier.

Notre territoire dispose désormais de deux nouveaux guichets en mairie de Chevreuse, offrant un accès élargi à des services publics de proximité : l'Agence postale et l'accueil France Services. Ces deux nouveaux services ont officiellement été inaugurés le lundi 24 avril dernier par Madame le Maire Anne Héry, en présence de Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la transition numérique et des télécommunications, de Florence Ghilbert, Sous-préfète de Rambouillet, d'Anne Grignon, Présidente de la CCHVC, et des représentants des différentes administrations.

Ouvert depuis l'été 2022, l'accueil France Services offre un accompagnement simplifié et personnalisé à un **large éventail de démarches administratives de l'État : sécurité sociale, allocations familiales, emploi, impôts, retraites...**

Entrée en fonction à la mi-février 2023, l'Agence postale permet quant à elle un accès aux services essentiels de la Poste : **dépôt et retrait des colis, envoi de lettres recommandées, achat de timbres...**



© Ville de Chevreuse

### Agence postale & accueil France Services

📍 Mairie de Chevreuse, Place de la Mairie, Chevreuse  
🕒 Lundi & mercredi : 8h30 - 12h  
Mardi, jeudi & vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 18h



© Schwegler

## DES NICHOURS À MÉSANGES Pour lutter contre les chenilles urticantes

Toujours dans un souci de lutte contre les chenilles processionnaires, la CCHVC a décidé de mettre des nichours à mésanges à disposition des habitants.

Les mésanges sont en effet un grand consommateur de chenilles urticantes et offrent un moyen de lutte à la fois curatif et préventif, efficace et naturel. Il s'agit donc de renforcer leur population en leur proposant un abri. En béton de bois et de forme ronde, proche de la nature, le nichour est durable et responsable puisqu'il peut vivre jusqu'à 20 à 30 ans.

### Quand les installer ?

Idéalement avant la nidification, si possible à l'automne. La saison froide ôtera les odeurs humaines et permettra aux nichours de se fondre dans la faune.

### Comment ?

À 2 mètres du sol, ouverture au sud-est et nettoyage / désinfection 1x par an (en septembre). Le nichour doit être fixé à un tronc d'arbre. Il est livré avec un clou en aluminium doux pour ne pas endommager l'arbre. Il peut être retiré même au bout de plusieurs années, grâce à sa tige lisse qui ne laisse qu'une petite marque sur le tronc.

📍 Renseignements :  
auprès de votre commune

## LIGNES DE BUS Changement d'opérateur de transport



Nous vous l'annonçons dans le précédent numéro de l'Intercommunale, les lignes de bus régulières et scolaires de la Vallée de Chevreuse ont été attribuées par Île-de-France Mobilités au groupe Transdev.

La mise en œuvre du dispositif est prévue dès janvier 2024. Les grilles horaires et le service seront maintenus à l'identique jusqu'à l'été.

Si toutefois vous rencontriez des difficultés, n'hésitez pas à en faire part rapidement au transporteur.



## FESTIVAL CAVROSARTS Deuxième édition

De la musique ancienne en Vallée de Chevreuse. C'est ce que propose le tout jeune Festival Cavrosarts dont la 2<sup>e</sup> édition aura lieu du 5 au 16 juin prochain.

Parrainé par le claveciniste Pierre Hantaï, il a pour objet la mise en valeur du patrimoine artistique du Moyen-Âge au XX<sup>ème</sup> siècle. Pour cela, l'association accompagne la pratique artistique, notamment de musique et de danse, et porte une ambition de médiation culturelle via une approche pédagogique et des partenariats avec les institutions des territoires où elle intervient.

Du 5 au 16 juin 2024  
📍 www.cavrosarts.fr



## FRANCE RENOV'

Des réponses concrètes,  
neutres et gratuites  
pour un logement confortable  
et économe en énergie !

Comment puis-je économiser l'énergie dans mon logement ? Par quels travaux commencer ? Quels matériaux d'isolation choisir ? Comment bénéficier d'aides financières ? Comment comparer des devis ?

Propriétaire ou locataire, en habitat individuel ou en copropriété, le Service public de la Rénovation de l'habitat France Rénov' est la porte d'entrée pour recevoir des conseils neutres et gratuits sur la rénovation énergétique de votre logement.

Les conseillers France Rénov' répondent à vos questions sur les travaux de rénovation énergétique à envisager, les matériaux, les technologies... qui peuvent être mis en œuvre afin que vous puissiez faire un choix éclairé en fonction de votre projet, de vos besoins, de vos préoccupations environnementales, de votre budget...

Ils informent sur les aides financières disponibles au niveau national et local. Selon les projets, ils peuvent également orienter vers des professionnels qualifiés (artisans, bureaux d'études thermiques...) mais aussi pour des conseils complémentaires en architecture vers le CAUE 78, des conseils juridiques et réglementaires auprès de l'ADIL...

L'ALEC SQY porte le service sur le sud Yvelines.



© ALECSQY

📞 Permanence téléphonique du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 au 01 30 47 98 90 ou par mail ✉ conseil@alecsqy.org

📅 Prise de rendez-vous (visio, téléphonique ou présentiel) sur www.alecsqy.org

📍 france-renov.gov.fr



« Les taxes nous permettent de poursuivre nos projets d'investissement, en particulier autour du Schéma directeur cyclable et de la création ou la rénovation de liaisons douces entre nos communes. Ils pourront rapidement bénéficier à tout le territoire. »

Anne HÉRY, Vice-Présidente en charge des Finances

## TAXE FONCIÈRE ce qui a changé

Les finances 2023 de la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse ont été marquées par le choix politique des élus de porter l'intégralité du FPIC\*, à hauteur de 2,4 M€, allégeant ainsi le budget des communes, mais se répercutant nécessairement sur les taux de fiscalité communautaires (voir L'Intercommunale n°3).

Par ailleurs, la CCHVC collecte pour le compte de tiers la taxe Gemapi (gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations). Cette taxe était auparavant prélevée pour partie sur la taxe d'habitation et pour partie sur la taxe foncière. La taxe d'habitation ayant disparu, l'intégralité est maintenant prélevée sur les propriétaires par le biais de leur taxe foncière, entraînant mécaniquement un quasi doublement du taux entre 2022 et 2023.

Pour mémoire, la CCHVC collecte pour le compte de tiers :

- **La taxe GEMAPI** : 488 K€ au profit du SIAHVY, du SMAGER et du PNR
- **La taxe d'enlèvement des ordures ménagères** : 3 250 K€ au profit des syndicats d'ordures ménagères
- **Le FPIC\*** : 2 450 K€ au profit de l'État.

\*Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales : taxe supportée par les communes ou intercommunalités les plus riches au profit des moins favorisées.

## MUTUALISATION

### MUTUALISER pour plus d'efficacité

La CCHVC a modifié ses statuts (entérinés par arrêté préfectoral en septembre dernier) afin de pouvoir gérer des dossiers de mutualisation dans lesquels elle n'a pas directement intérêt. Plusieurs marchés peuvent donc être passés à l'échelle de plusieurs des 10 communes.

Le but : **réduire les charges des communes et gagner en efficacité en apportant aide, conseil et expertise pour la mise en place de ces projets communs.**

Il existe deux formes de mutualisation. L'une concernant les biens, permettant d'obtenir des économies d'échelle et de simplifier les procédures d'achat. L'autre concernant les services, pour optimiser la réponse aux administrés et mutualiser les compétences.

#### Projets en cours :

- ➔ Procédures de **mutualisation du personnel technique** :
  - entre les communes de Senlisse et Choisel
  - entre les communes de Saint-Forget et Saint-Lambert-des-Bois.
- ➔ Marché de **groupement de commandes** pour Le Mesnil-Saint-Denis, Saint-Forget, Dampierre, Saint-Lambert-des-Bois, Milon-la-Chapelle et Lévis-Saint-Nom **pour la réalisation de travaux de rénovation et modernisation de l'éclairage public.**



Voici un extrait des dernières délibérations. L'intégralité des délibérations ainsi que les comptes rendus des conseils communautaires sont disponibles sur [www.cchvc.fr](http://www.cchvc.fr) > Statutaire > Conseils communautaires.

OM : Ordures Ménagères - GDC : Groupement de commande - ADM : Administration - LD : Liaisons douces

#### Conseil communautaire du 23 mai 2023

- ➔ Délibération 2023.05.01 – OM – Rapport d'activités 2022 SIEED
- ➔ Délibération 2023.05.02 – OM – Désignation d'un nouveau délégué de Dampierre-en-Yvelines au SICTOM de Rambouillet
- ➔ Délibération 2023.05.03 – OM – Désignation de nouveaux délégués au SIEED
- ➔ Délibération 2023.05.04 – ADM – Désignation de nouveaux délégués de Milon-la-Chapelle aux commissions de la CCHVC
- ➔ Délibération 2023.05.05 – ADM – Désignation d'un référent déontologue
- ➔ Délibération 2023.05.06 – LD – Avenant 1 marché éclairage public
- ➔ Délibération 2023.05.07 – Statuts – Modifications des statuts de la CCHVC
- ➔ Délibération 2023.05.08 – GDC – Participation CCHVC groupement de commandes travaux éclairage public
- ➔ Délibération 2023.05.09 – GDC – Convention intervention CCHVC groupement de commandes
- ➔ Délibération 2023.05.10 – LD – Convention partenariat Véloscénie 2023 – 2026.

#### Conseil communautaire du 4 juillet 2023

- ➔ Délibération 2023.07.01 – ADM – Désignation représentants Dampierre-en-Yvelines dans les commissions de la CCHVC
- ➔ Délibération 2023.07.02 – Urbanisme – Avis sur la SDRIF-E
- ➔ Délibération 2023.07.03 – Budget – Adoption nomenclature comptable et budgétaire M57 par la CCHVC au 1<sup>er</sup> janvier 2024
- ➔ Délibération 2023.07.04 – LD – Décision consultation marche bon de commandes travaux pistes cyclables
- ➔ Délibération 2023.07.05 – LD – Décision participation CCHVC à l'appel à programme « Territoires cyclables »
- ➔ Délibération 2023.07.06 – Environnement – Avenant Contrat de Relance et de Transition Ecologique.

#### Conseil communautaire du 26 septembre 2023

- ➔ Délibération 2023.09.01 – ADM – Fixation des règles de gestion des amortissements des immobilisations en M14
- ➔ Délibération 2023.09.02 – ADM – Fixation des règles de gestion des amortissements des immobilisations en M57
- ➔ Délibération 2023.09.03 – ADM – Approbation du règlement budgétaire et financier dans le cadre du passage à la nomenclature M57 au 01/01/2024
- ➔ Délibération 2023.09.04 – ADM – Répartition dérogatoire du Fonds National de Péréquation Intercommunales (FPIC) au titre de l'année 2023
- ➔ Délibération 2023.09.05 – ADM – Adoption du règlement portant définition et fonctionnement de la mission dévolue au référent déontologue des élus
- ➔ Délibération 2023.09.06 – LD – Appel à programmes « Territoires Cyclables » 2023
- ➔ Délibération 2023.09.07 – LD – Attribution de l'Accord-Cadre multiattributaire pour les travaux pour schéma Directeur Cyclable
- ➔ Délibération 2023.09.08 – GDC – Retrait de communes du groupement de commandes pour les travaux de rénovation/modernisation du patrimoine d'éclairage public
- ➔ Délibération 2023.09.09 – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre en infrastructure pour la mise en place de la vidéoprotection.

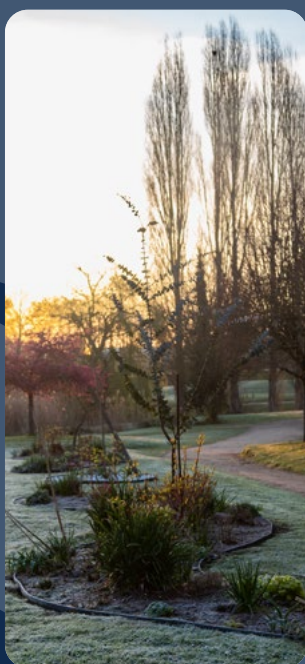
Accès à l'ensemble des documents officiels



“ C’est avec un très grand plaisir que nous accueillerons à nouveau les événements culturels et sportifs de l’intercommunalité : le Festival à Toute Heure, le Salon du Livre de Jeunesse Lirenval, la Récré des 4 Châteaux, ainsi que la 2<sup>e</sup> édition de la fête du vélo, le 16 juin prochain. »

— Anne Grignon, Présidente de la CCHVC

*Bonnes fêtes de fin d'année!*



cchvc.fr



L'INTERCOMMUNALE

n°4

HIVER 2023

Journal de la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse